

Nom et Prénom Tél. Portable

Adresse

Code Postal Ville Pays

E-mail Immat. véhicule

Nous n'acceptons pas les mineurs s'ils ne sont pas accompagnés des parents.

NOM DES PARTICIPANTS	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	OPTIONS SUR RÉSERVATION	QUANTITÉ
			<input type="checkbox"/> KIT draps 1 place :	
			<input type="checkbox"/> KIT draps 2 places :	
			<input type="checkbox"/> KIT bain :	
			<input type="checkbox"/> Lit bébé :	
			<input type="checkbox"/> Chaise bébé :	
			<input type="checkbox"/> Barbecue :	
			<input type="checkbox"/> Réfrigérateur :	

Cochez si option retenue et précisez la quantité.
(voir tarif sur notre site : www.camping-keryaoulet.com
ou par Tél. 02 97 41 06 92).

Arrivée le : Départ le :

SOUHAITE RÉSERVER

UN EMPLACEMENT (Tarifs disponibles sur le site : www.camping-keryaoulet.com ou par Tél. 02 97 41 06 92)

POUR 1 Tente 1 Caravane 1 Camping-car

dimensionsX.....

Maxi. 6 pers./emplacement

Branchement électrique normes européennes. Prévoyez votre raccord et rallonge.

Arrivée après 15h et avant 18h30.

Départ avant 12h.

UN HÉBERGEMENT (Tarifs disponibles sur le site : www.camping-keryaoulet.com ou par Tél. 02 97 41 06 92)

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11 12

Nombre de semaines

Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée en surnombre par rapport aux possibilités de couchage. **Arrivée après 16h et avant 18h30. Départ avant 10h.**

À savoir : animaux non acceptés dans les locatifs.

Calculez le montant de votre séjour : le forfait comprend 2 personnes + 1 véhicule, l'accès aux piscines + douches et eau chaude à volonté. **Maxi 6 personnes par emplacement.**

Forfait A (sans électricité) - Forfait B (avec électricité 10 Ampères)

Forfait A B € x nuits = €

Personnes suppl. :

7 ans et + € x nuits = €

-7 ans € x nuits = €

Animal : non oui € x nuits = €

(Sauf chien catégories 1 et 2)

TOTAL = €

Choix de l'emplacement ou du secteur N°.....(non oui) = (si oui) + **15 €**

séjour+ (votre empl. à partir de 12h) (non oui) = (si oui) + **75 €**

*séjour+ (votre empl. jusqu'à 17h) (non oui) = (si oui) + **15 €**

***en basse saison**

Acompte 30% du montant = €

Frais de réservation = + **15 €**

Garantie annulation (recommandée) non oui = €

4% du montant de la réservation (30 € au minimum)

hors frais de dossier et taxe de séjour

Montant réglé à ce jour = €

Le solde de la location, taxe de séjour comprise, sera payable **4 semaines avant l'arrivée** (solde + caution, 2 règlements distincts). J'ai pris connaissance de vos conditions générales de vente et déclare les accepter.

Descriptif des locations : toutes les locations sont équipées de vaisselle et batterie de cuisine, oreillers, couvertures, réfrigérateur, salon de jardin.

N° de la location choisie Montant de la location = €

Acompte 30% du montant = €

Choix emplacement ou secteur N°.....(non oui) = (si oui) + **15 €**

séjour+ (votre locatif à partir de 12h) (non oui) = (si oui) + **75 €**

*séjour+ (votre locatif jusqu'à 17h) (non oui) = (si oui) + **15 €**

***en basse saison**

Frais de réservation = + **15 €**

Garantie annulation (recommandée) non oui = €

4% du montant de la réservation (30 € au minimum)

hors frais de dossier et taxe de séjour

Montant réglé à ce jour à titre d'acompte = €

Le solde de la location, taxe de séjour comprise, sera payable **4 semaines avant l'arrivée**, ainsi que 2 cautions : 300 € (hébergement, carte magnétique entrée et bracelets piscine permanents) + 80 € pour le ménage, en 3 règlements distincts, SVP, car les cautions ne sont pas encaissées et pourront être renvoyées 8 jours après votre départ. En cas de propreté insuffisante, la caution de 80 € sera retenue.

RÈGLEMENT

Par chèque Mandat Chèque-vacances

Carte bancaire N° (16 chiffres au recto de la carte) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

3 derniers chiffres (au verso de la carte) [] [] []

Date fin de validité / /

LES RÈGLEMENTS DOIVENT ÊTRE LIBELLÉS À L'ORDRE DU CAMPING KER YAOULET

Après lecture des conditions générales, le preneur s'engage à les accepter et à respecter le règlement.

Fait à le

Signature du preneur, précédée de la mention «Lu et approuvé»

La réservation sera ferme après confirmation et signature du contrat par le camping.

Cadre réservé au camping (cachet + signature)

Conditions Générales

DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME, LODGE, D'UNE CHAMBRE OU D'UN EMPLACEMENT

Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

Le camping accepte les réservations afin de garantir à sa clientèle un locatif ou un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions : Toute location sera accompagnée d'un règlement de 30 % du montant total du séjour, à titre d'acompte.

Le solde de la redevance du séjour sera payable 4 semaines avant l'arrivée, libellé à l'ordre du Camping Ker Yaoulet.

Veillez noter :

- 1) La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder le locatif ou l'emplacement à un tiers. Nous n'acceptons pas les mineurs s'ils ne sont pas accompagnés des parents. Les visiteurs de journée devront s'acquitter d'un droit d'entrée. Ces derniers n'ont pas accès aux piscines.
- 2) Aucun campeur supplémentaire, ni à l'arrivée, ni pendant le séjour ne sera admis sans l'accord préalable du responsable. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- 3) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location ou de l'emplacement prévus s'il restait sans nouvelles 48 heures après la date d'arrivée prévue.
- 4) **EN CAS D'ANNULATION**, nous retenons :
 - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 30% sur le prix du séjour.
 - Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du prix du séjour.

Aucun remboursement ne sera accordé si le séjour est écourté du fait du locataire.

Assurance annulation et interruption de séjour (facultative)

4% du montant de la réservation uniquement (30 € minimum)
Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti. Cas garantis : sur demande.

- 5) Clause attributive de juridiction ; les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Vannes.
- 6) Les animaux sont acceptés, sauf chien 1^{ère} et 2^{ème} catégories, sur les emplacements mais sont interdits dans les espaces locatifs. Ils doivent être vaccinés (contre la rage), tatoués, et tenus en laisse ; ils ne doivent pas être laissés en liberté ni même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
- 7) À des fins publicitaires, le gérant du camping ou un prestataire peuvent être amenés à photographier votre hébergement, vos enfants ou vous-mêmes. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez le stipuler par écrit auprès de la direction du camping.

ATTENTION :

- Le règlement par chèque bancaire n'est pas accepté à votre arrivée sur le camping
- Shorts de bain interdits dans l'espace aquatique
- Pas plus d'un véhicule par emplacement
- Barbecue électrique interdit.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque ; nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs.

Nous renvoyer le contrat rempli et signé pour accord de la direction.

LA DIRECTION.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LOCATION DE MOBIL-HOME, LODGE, COCO SWEET, CHAMBRE ET EMPLACEMENT

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un hébergement. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Des cautions de 300 € pour le locatif + 80 € pour le ménage vous seront demandées 4 semaines avant votre arrivée. Nous vous rappelons qu'elles ne seront pas encaissées.

La caution de 300 € est restituée après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou manquants constatés. 80 € seront retenus si la propreté est jugée insuffisante. Pour tout départ en dehors des jours et heures prévus : les cautions seront renvoyées par courrier.

General Conditions

OF RENTAL OF FURNISHED ACCOMMODATION OR PITCH

The lessee must comply with the campsite rules

The campsite accepts bookings in order to guarantee its clients a furnished accommodation or a pitch for the day of their arrival. This is subject to certain conditions: any booking must be accompanied by a settlement of 30 % of the total amount of the stay, by way of deposit, possibility CB.

The balance of the letting charges must be settled 4 weeks before arrival and made out to campsite Ker Yaoulet.

Please note:

- 1) *The letting is non-transferable. It is forbidden to sublet or to transfer the furnished accommodation or the pitch to a third party. We don't accept teenagers under 18 years old without their parents. Visitors have to pay an entrance fee to the campsite. They are not allowed access to the swimming pool.*
- 2) *No additional camper will be admitted, either on arrival or during the course of the stay, without the prior permission of the campsite administrator. In the event of a false statement made on the part of the lessee, the present agreement will be terminated ipso jure, and the sums paid will be retained by the lessor.*
- 3) *You must advise us of any possible delay in your arrival, in order to secure your booking. The campsite administrator reserves the right to make use of the pitch or the furnished accommodation in question if he has still received no news 48 hours after the scheduled arrival date.*
- 4) *IF YOU CANCEL, we will retain or require you to pay:*
 - *compensation for breach of contract : 30% of the full cost of the holiday, if you cancel more than 30 days before the scheduled date of arrival.*
 - *the total cost of the holiday, if you cancel less than 30 days before the scheduled date of arrival, or if you fail to arrive on that date.*

No refund will be made if the stay is cut short by the tenant.

Cancellation and curtailment insurance (optional)

4% of the amount of the reservation only (€30 minimum). The insurance reimburses any penalties for cancelling or changing the reservation in situations specified in the policy. The policy covers: on request.

- 5) *Clause determining the competent jurisdiction : any dispute arising will come under the exclusive competence of the Tribunal of First Instance of Vannes.*
- 6) *Animals, except category 1 and 2 dogs, are allowed on the pitch but forbidden in the furnished accommodations. They should be vaccinated (against rabies), tattooed, and kept on a lead. They are not be allowed to roam freely, not left locked up in the absence of their owners, who remain responsible for them under civil law.*
- 7) *For advertising purposes, the campsite manager or a service provider may wish to photograph you, your children or your accommodation. If you do not wish to be photographed, please notify the campsite management in writing.*

PLEASE NOTE:

- *We don't take any cheque on the campsite*
- *Swimming shorts are forbidden in the pool area*
- *No more than one vehicle allowed per pitch*
- *Electrics barbecues strictly forbidden.*

Dear clients, this information is vital in order to avoid any misunderstanding; thank you for the trust you have placed in us and we trust you will return home with very fond memories of your stay.

Please send us the agreement duly completed and signed for the approval of the management.

THE MANAGEMENT.

SPECIAL TERMS AND CONDITIONS FOR RENTAL OF FURNISHED ACCOMMODATIONS

The erection of canvas tents on a mobile home or chalet pitch is prohibited. The equipment provided in each rental accommodation is listed in a costed inventory. Tenants are required to check the inventory on arrival and notify reception of any anomaly before 12 p.m. on the following day. You will be required to pay deposits of €300 for the accommodation, the magnetic entry card and the pool bracelets + €80 for the cleaning 4 weeks before your arrival. We would remind you that your deposits will not be cashed.

Deposits are returned after taking an inventory on the tenant's departure, with deductions being made for any damaged or missing items. The sum of €80 will be deducted if the level of cleanliness is deemed inadequate. In case of departures outside scheduled days and time, your deposits will be returned to you by post.